

## Editorial

2011, l'année de toutes les promesses électorales approche de son sommet. Après les communes, ce sont les autorités législatives des niveaux cantonal et fédéral qui vont nous faire vibrer dans les mois à venir. Notre Fédération ne veut pas rester en arrière dans l'information de ses membres qui représentent une bonne partie de l'électorat. Vous lirez en page 10 que nous faisons un effort de transparence pour vous permettre de prendre la bonne décision au moment de remplir votre bulletin de vote en automne. Le comité tient à ce que chacune et chacun puisse se faire une idée des opinions des partis politiques dans le domaine fédéral. Deux rencontres seront organisées en septembre, une en français, l'autre en allemand. Nous inviterons les partis à y participer et à nous faire part de leur politique de l'âge, de leurs occupations et préoccupations, de leurs idées. Après les belles envolées oratoires du 1er août nous aurons le droit de poser les questions qui nous concernent directement. Ensuite ce sera à nous de comparer les décisions votées par nos représentants et de réagir. Si comparaison n'est pas raison, les circonstances pouvant avoir changé, la ligne tenue par un parti, par ses représentants, méritera commentaires, appréciations, remerciements ou remontrances. Une présence nombreuse des retraités et retraitées trouvera son écho dans la presse, nouvelle et dernière occasion de porter nos soucis, souhaits, désirs et espoirs en direction de l'autre ville des Zaehringen.

En attendant, relisez les discours qui ont été prononcés lors de notre AD 2011, ils contiennent une somme d'informations et d'intentions dont nous voulons prendre connaissance. Ils sont aussi un encouragement et un soutien. Je profite de cette occasion pour remercier les délégués de m'avoir réélu à la tête de notre belle Fédération. Lors de la prochaine échéance il faudra prendre des décisions, rajeunir l'équipage et lui donner de nouveaux responsables. C'est à quoi le comité va s'atteler pendant les prochains mois. Après les grandes élections, la petite, plus proche et plus concrète se pointe à ... l'HORIZON !

Michel Studer  
Président cantonal

## Der Kantonalpräsident hat das Wort

Die Wahlkampagne für die eidgenössischen Räte ist im vollen Gang. Nachdem die Wahl der Behörden in den Gemeinden und im Kanton über die Bühne sind, bleibt uns das Recht und die Pflicht, unsere Mitglieder im Parlament zu wählen. Es wird sehr viel informiert, bei jeder Gelegenheit nehmen Offizielle zu Problemen und Situationen Stellung. Dies ist Gang und gäbe. Wir organisierte Rentnerinnen und Rentner wollen gezieltere Informationen, Antworten auf Fragen die uns direkt angehen. Wir werden zwei Veranstaltungen organisieren, eine in deutscher und eine in französischer Sprache. Wir werden die Parteien einladen und sie bitten, ihre Vertretung zur Gesprächsrunde am runden Tisch zu bestimmen.

Nach den gehörten, bewegenden Worten am Lagerfeuer des Nationalfeiertages werden wir Gelegenheit haben, die Fragen zu stellen, die uns bewegen. Auf Seiten 10 und 11 dieser Ausgabe werden Sie mehr über Ort und Zeit der Treffen erfahren. Mit diesen Anlässen wollen wir Ihnen, liebe Mitglieder, Gelegenheit geben, Ihre Wahl gezielter zu treffen und Ihre Wahlzettel aufgrund von konkreten Angaben auszufüllen. Nachher werden wir das Geschehen im Bundeshaus verfolgen und vergleichen. Ich weiss: Vergleiche hinken, und wenn zwei dasselbe meinen, ist es nicht dasselbe. Aber trotzdem wollen wir und werden wir allfällige Unterschiede zwischen den Stellungnahmen und den Entscheiden im Parlament unterstreichen.

Nehmen Sie sich Zeit, die Aussprachen zu studieren, die anlässlich der DV gehalten wurden, sie enthalten Wertvolles und sollen uns für die Zukunft Mut machen. Es liegt mir daran, Ihnen für das Vertrauen herzlich zu danken, das Sie mir mit der Wiederwahl zum Präsidenten ausgesprochen haben. 2013 werden wir die Mannschaft und ihre Führung verjüngen; daran werden wir in der nächsten Zeit arbeiten. Nach den grossen Wahlen werden kleinere folgen, die uns näher betreffen und die konkrete Arbeit beeinflussen werden. Es gibt viel zu tun: packen wir es an.

Michel Studer  
Kantonalpräsident

# RATHVEL

(suite et fin)

*Pro Natura souhaite faire part de son point de vue à la suite de l'article paru dans notre numéro d'octobre 2010 (N.d.l.r.)*

Voilà, le spectacle est terminé, le rideau est tombé. La chapelle a été déplacée ce printemps en un lieu où elle aurait pu être construite initialement. C'est l'occasion pour Pro Natura de remettre l'église au milieu du village et de répondre à Monsieur Jean-Marie Mossier. Son article comporte un seul fait véridique : il a fait couler beaucoup d'encre. Pour le reste, c'est de la désinformation.

En 1987, la Confédération a créé une base légale pour les inventaires des biotopes permettant une protection plus efficace des habitats, des végétaux et des animaux menacés. Menacés par quoi ? L'activité humaine. Sans jeter la pierre aux générations qui nous ont précédés et qui ont fait de la Suisse un pays riche, notre développement a eu un impact considérable sur l'équilibre écologique: assèchement, endiguement, appauvrissement du paysage, surengraissement et pollution des sols et des eaux, etc.

Ainsi la Suisse dispose d'inventaires protégeant divers milieux naturels comme les prairies sèches, les zones alluviales, les hauts-marais et les bas-marais. Un des sites bien connus de tous est la Grande Cariçaie sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Les grenouilles et crapauds ayant payé un lourd tribut des modifications de leur habitat (80% des zones humides ont disparu), un inventaire fédéral des sites de reproduction des batraciens désigne aussi les meilleurs sites et donne mission aux cantons de les protéger et de les entretenir. C'est pourquoi la commune et le bureau cantonal de protection de la nature ont notamment créé un sentier didactique pour canaliser et informer les visiteurs à Rathvel.



Revenons à la chapelle, construite sans permis par un privé, dans un site protégé par l'inventaire ci-dessus, qui plus est en zone forêt sur un terrain appartenant à l'Etat ! Ce dernier et la commune ont avalisé la construction a posteriori, ce que le Tribunal cantonal considère comme une violation crasse de la loi. Par son intervention, Pro Natura a uniquement évité un précédent susceptible d'affaiblir le statut des zones de protection de la nature, importantes pour la survie des espèces menacées.

En résumé, la Confédération, le canton et la commune sont responsables de la mise sous protection de la gouille, respectivement de l'aménagement du site pour les visiteurs et de son entretien. Pas Pro Natura ! Elle est uniquement intervenue pour remédier à un écart des autorités face à l'un de ses administrés. Ceci afin de garantir l'application des règles et l'intégrité du droit, mission normalement dévolue aux élus.

D'ailleurs, s'est-on une fois demandé ce que coûte aux contribuables le non respect des lois par certains citoyens réfractaires et par

des institutions trop conciliantes ?

Pour terminer, un petit clin d'œil dédié tout spécialement à Monsieur Mossier : les castors introduits par «d'insouciant défenseurs de la nature dans la province argentine d'Ushuaia l'ont été dans les années 40 dans le but de mettre en place une industrie de la fourrure...»



Chères lectrices et lecteurs d'HO-RIZON, Pro Natura vous souhaite de belles ballades dans une nature parfois apprivoisée, parfois sauvage, mais en tout cas respectée.

Yolande Peisl-Gaillet  
Chargée d'affaires de Pro Natura  
Fribourg

(voir aussi la page suivante - n.d.l.r.)

*N.d.l.r: pour clore le dossier, nous publions une dernière remarque  
de M. Jean-Marie Mossier*

Oserais-je rappeler que tant les autorités cantonales que communales avaient ratifié l'implantation de la chapelle à cet endroit, certes après coup. De plus est étonnant le peu de cas que Pro Natura fait de la vox populi: plusieurs milliers de personnes avaient signé une pétition pour le maintien de cette chapelle à son emplacement primitif.

Il y a une question que se posent beaucoup de personnes: **mis à part le respect démesuré des lois manifesté par Pro Natura, en quoi cette chapelle à son premier emplacement pouvait-elle bien gêner les grenouilles ?**

Pro Natura agrmente son texte d'une photo de la chapelle à son nouvel emplacement. Je me permets d'apporter une précision qui a beaucoup d'importance : Les **personnes à mobilité réduite** et les **handicapés** (qui sont nombreux parmi les 6`000 membres de notre Fédération) **n'ont plus accès à la chapelle à son nouvel emplacement**. Je remercie Mme Peisl-Galllet pour ses souhaits de belles ballades, je lui rappelle simplement que pour bon nombre de retraités ces ballades ne peuvent plus avoir pour but la chapelle de la désinformation.

Jean-Marie Mossier

s'agissant des prestations LAMal, elles sont toutes remboursées par l'assureur maladie de la personne depuis 1994. Les prestations d'aide (non LAMal) sur la base de la taxation fiscale ». Dont acte et avec nos excuses

Michel Studer

r

---

## Erratum

Une erreur s'est glissée à la page 5 de notre édition No 34 du printemps 2011. Comme nous le fait remarquer Mme Raymonde Ahtari-Piccand, Directrice de la fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine. Elle apporte les précisions suivantes:

« Depuis la loi sur l'aide et les soins à domicile du 27.09.1990, toutes les communes du canton offrent à la population les services d'une organisation d'aide et de soins à domicile. Peu importe le domicile du siège de chaque organisation, tout le territoire cantonal est couvert. C'est une exigence légale cantonale. Par ailleurs,

# Assemblée des délégués 2011

**Accompagnée** d'un beau soleil et de quelques pannes techniques, notre AD 2011 s'est déroulée au pied du Vully ou quelque 100 personnes se **retrouvèrent le 29 juin 2011.**

*Veillez prendre connaissance des principaux discours prononcés à cette occasion :*

## **Madame Anne-Claude Demierre, Directrice de la Santé et des Affaires sociales DSAS.**

Je suis très honorée de me retrouver parmi vous aujourd'hui à l'occasion de l'assemblée générale de votre fédération fribourgeoise des retraités ici à Nant, dans la magnifique région du Vully. C'est avec un très grand plaisir que je vous apporte mes plus cordiales salutations ainsi que celles du Conseil d'Etat dont je me fais la messagère.

J'aimerais aussi vous remercier de me donner l'occasion de vous adresser ces quelques mots. Ce temps de la rencontre et de l'échange, auquel je tiens par-dessus tout — parce qu'il est le fondement de l'action publique — est un processus indispensable aux décideurs pour mettre en place les politiques de demain.

Für die beachtliche Arbeit, die Ihre Vereinigung, Ihre Bezirkssektionen und Kollektivmitglieder geleistet haben, danke ich Ihnen von Herzen. Das ganze Jahr über bereichern Sie den Alltag von Rentnerinnen und Rentnern mit Ausflügen und abwechslungsreichen Aktivitäten. Mit dieser wichtigen Arbeit ermöglichen Sie Menschen, die sonst allein wären, stark soziale Bande zu erhalten, Freundschaften zu schliessen und Momente des Glücks zu teilen.

Ich begrüsse alle jene, die ihre Energie in die Organisation einer

ganzen Reihe von Veranstaltungen zugunsten Ihrer Mitglieder investieren. Sie zeigen damit ihren Willen, am sozialen, sportlichen und kulturellen Leben unseres Kantons aktiv teilzunehmen.

La prise en charge des personnes âgées est un point essentiel de l'Offre en santé du canton de Fribourg. Grâce aux excellentes collaborations qui se sont nouées au fil du temps entre le canton et les communes, nous avons pu avancer ensemble vers une meilleure coordination des prestations et vers une diversification de l'offre.

Comme vous le savez, le projet Senior+, avec comme aboutissement une nouvelle loi cantonale, est en marche. Et par vos idées, votre dynamisme, votre engagement pour une meilleure prise en compte des besoins des seniors, vous Mesdames et Messieurs de la Fédération des retraités, vous apporterez une contribution tangible et inestimable à cette vaste réforme engagée dans tout le canton de Fribourg en étant un partenaire privilégié de ce vaste processus de réformes.

Vous vous êtes imposés comme un interlocuteur incontournable du Conseil d'Etat, en portant dans le débat public et politique des thèmes qui vous sont chers, comme la pénurie de médecins, la politique de la personne âgée, les transports publics ou encore

la sécurité. Votre comité présidé par M. Studer fait un travail remarquable pour que les réformes que nous mettons en place collent au plus près de la réalité dont vous êtes les témoins privilégiés. Et j'ai merais ici vous adresser mes chaleureux mercis pour tout ce travail fantastique que vous abattez jour après jour au sein de votre Fédération, de vos sections et de vos associations.

La politique en faveur des seniors doit tenir compte de multiples problématiques. On y trouve aussi bien des questions relatives à la garantie d'un revenu adéquat, aux soins, à la prise en charge, qu'à la promotion de la qualité de la vie et à la participation des personnes âgées à la vie de la société. L'enjeu d'une politique globale à l'égard des seniors consiste ainsi aujourd'hui à s'orienter en fonction des besoins, des compétences, des ressources et des potentialités des personnes âgées. C'est ce que nous cherchons à atteindre avec Senior+.

La question sanitaire, si elle est importante, n'est ainsi que l'un des aspects de toute cette problématique complexe générée par l'évolution démographique. Les institutions pour personnes âgées remplissent avec compétence leurs missions en fournissant à la population des prestations de qualité. Aujourd'hui, des structures alternatives comme les foyers de jour et les soins à domicile sont en plein essor. Permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible à leur domicile, mais également fournir des prises en charge différenciées dans les EMS sont deux orientations fortes de la politique que nous sommes en train de mettre en place avec Senior+.

Il s'agit là de répondre aux attentes de la population. Les 80% d'entre elles manifestent le désir de passer les derniers jours de leur vie dans la mesure du possible à domicile. C'est pour cette raison que Senior+ va proposer un renforcement des structures intermédiaires comme l'aide et les soins à domicile, les foyers de jour, les appartements protégés ou encore les soins palliatifs, afin de maximiser l'autonomie des personnes qui seraient fragilisées dans leur santé et de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur foyer.

Comme représentante du monde politique, je porte avec moi le devoir de mettre à disposition de la population des structures d'accueil médicalisées ou intermédiaires qui soient des lieux de vie, où la dignité, le bonheur et le bien-être des habitants sont placés au centre des préoccupations. Avec vous toutes et tous, soyez sûrs que ma Direction poursuivra ses efforts pour que chaque femme et chaque homme qui ont besoin d'un accompagnement médical ou social trouvent dans notre canton un espace qui lui convienne et qui respecte sa dignité.

Concernant les besoins sanitaires immédiats, je suis également tout à fait consciente que nous devons faire face à une pénurie de médecins de premier recours. Afin d'améliorer la situation, nous avons entamé une réflexion qui a déjà porté ses premiers fruits en matière de formation avec le projet d'assistantat en cabinet et l'introduction de la troisième année d'études de médecine à l'université de Fribourg. Il est vrai que cette tendance à la diminution de l'effectif des médecins de famille, notamment

en raison de la stagnation, voire de la baisse des revenus liés à la dévalorisation des prestations fournies par les généralistes, est aujourd'hui un enjeu national.

Meine Damen und Herren, eine zentrale Frage lautet: Wie können wir die soziale Integration der älteren Menschen noch besser unterstützen? Ich glaube, Ihr grossartiges freiwilliges Engagement ist einer der Eckpfeiler dieses Integrationsprozesses. Ich bin überzeugt, dass wir noch mehr aus Ihren vielfältigen Kenntnissen machen können, damit Ihre Erfahrung und Ihr Wissen der gesamten Gesellschaft zugutekommen. Im Europäischen Jahr der Freiwilligentätigkeit kann ich Ihr Engagement für die Gesellschaft, für Kultur, Freizeit, Sport und Familie, die unzähligen Stunden, die Sie anderen Menschen widmen, nur begrüssen. Wir alle wissen, dass Sie heutzutage beispielsweise den grössten Hütedienst der Schweiz bilden! Ist diese Brücke zwischen den Generationen, zwischen Grosseltern und Enkelkindern nicht eine grossartige Sache? Laut dem Bundesamt für Statistik gehen fünfundvierzig Prozent der über Fünfundfünfzig-Jährigen **einer** organisierten oder nicht organisierten freiwilligen Tätigkeit nach.

Enfin je souhaite vous dire un mot sur la question de l'AVS, que Jean-François Steiert va développer plus à fond dans un instant. Aujourd'hui on nous annonce toute une série de scénarios catastrophes, notamment sur le plan de la démographie et du financement de l'assurance. J'aimerais simplement vous dire que ce n'est pas une catastrophe de vieillir et que si l'on avait écouté ces mêmes voix, en 1948,

lorsque l'on a créé cette assurance, eh bien, à ce jour, nous n'aurions toujours pas d'AVS ! Je suis persuadée que des solutions existent et que la solidarité intergénérationnelle et citoyenne va se poursuivre pour le bien commun de toute la population.

Mesdames et Messieurs, je suis convaincue qu'une société doit permettre à toutes et tous de vivre leur rêve, quel que soit leur âge. A ce titre, et ce sera ma conclusion, l'acteur américain John Barrymore a dit : « Un homme n'est vieux que quand les regrets ont pris chez lui la place des rêves. » Pour que chacun puisse vivre ses rêves en tout temps et à tout âge, ensemble. construisons une société plus juste, plus solidaire et plus à l'écoute de toutes ses générations. Et je crois que votre Fédération a su par son dynamisme, son ouverture et toutes les activités organisées tout au long de l'année garder cet esprit de renouvellement et de fraîcheur qui jette des ponts entre les générations et qui favorise une société meilleure à vivre pour l'ensemble des personnes qui la composent. Je vous remercie.

Danke für Ihre Aufmerksamkeit.



### **Allocution de Madame Vreni Hubmann, coprésidente de la FARES**

C'est avec un très grand plaisir que je vous apporte les salutations cordiales de la part de la FARES, l'organisation faîtière des associations de retraités et de l'entraide en Suisse. Je suis très contente d'être parmi vous ici à Nant que je ne connaissais pas, au pied du mont Vully. I

Ich komme jedes Jahr mit grossem Vergnügen, nicht zuletzt deshalb, weil Ihre Versammlungen es mir erlauben, den wunderbaren Kanton Freiburg immer besser kennen zu lernen.

La FARES est très heureuse de l'excellente collaboration avec la Fédération fribourgeoise, et surtout avec votre président, Michel

Studer et son équipe qui s'engagent beaucoup et qui font un très bon travail.

Denn es ist wichtig, dass wir -die älteren Menschen- uns selber engagieren und unsere Anliegen vertreten. Wir sind die Spezialistinnen und Spezialisten für Altersfragen. Wir wissen am besten, welche Probleme bei älteren Menschen auftreten und wie man sie lösen könnte. Wir müssen dafür kämpfen, dass unsere Stimme gehört wird und unsere Anliegen durchgesetzt werden. Genau so, wie wir Frauen dafür kämpfen haben, dass wir unsere Sicht der Dinge selber einbringen können.

Je ne vous parlerai pas de l'AVS puisque nous avons un spécialiste en la matière qui en parlera tout à l'heure. Je me

contente de vous dire qu'actuellement la FARES s'engage à fond pour améliorer la situation des personnes qui reçoivent des prestations complémentaires. Depuis dix ans, les loyers ont augmenté sans qu'on en tienne compte dans le montant des prestations complémentaires. Il est très difficile de convaincre Monsieur le Conseiller fédéral Didier Burkhalter qu'il est temps de faire quelque chose. Il ne veut pas voir le problème, peut-être parce que, dans son canton de Neuchâtel, les loyers ne montent pas aussi fortement qu'ailleurs. Dans les semaines qui viennent, la FARES fera un nouvel effort dans ce domaine. Je vous remercie encore de votre invitation et je me réjouis d'une bonne collaboration dans le futur entre la FARES et votre Fédération.

### **Allocution de Madame Marie-Thérèse Weber-Gobet, Conseillère nationale (résumé)**

Les vrais défis de l'évolution démographique ne se situent pas chez les personnes âgées. Ils sont à chercher dans le marché du travail. Dans les domaines de la santé, de l'enseignement, et chez les professions techniques la relève est problématique. Quelle est notre marge de manoeuvre pour résoudre ces problèmes ?

- Investir au lieu d'épargner
- Améliorer les conditions de travail
- Réduire le stress et la charge
- Concilier la vie familiale et la vie professionnelle
- Augmenter la productivité par une bonne politique de formation; le défaut de formation

- provoque le chômage
- Nous ne pourrons pas éviter de recourir à l'immigration, travailler en Suisse doit être attractif
  - Corriger l'écart salarial dont les conséquences peuvent s'avérer très lourdes ; l'augmentation des salaires de l'économie des soins est incontournable

Wir müssen in der Schweiz die richtigen Diskussionen zur Demografie führen. Also nicht einfach eine Diskussion zur Altersvorsorge, wie es lange Zeit der Fall war, und dabei einseitigen Leistungsabbau bei den Sozialversicherungen propagieren und umsetzen. Auch eine Diskussion zur Einwanderung wie das heute gerade „en vogue“ ist, führt nicht zum Ziel. Spätestens jetzt müssen wir eine seriöse Diskussion über den Arbeitsmarkt der Zukunft

führen und Handlungsmöglichkeiten auf den Tisch legen.

Le problème principal de la démographie est le manque de main d'oeuvre pour satisfaire aux besoins fondamentaux de la société. Il en résulte que la menace pour les personnes vivant en Suisse ne provient pas de la prévoyance vieillesse, mais du marché du travail si rien n'est entrepris à temps.

Nous devons enfin mener une discussion sérieuse sur le marché du travail de demain avec, comme mots-clefs, la santé, la formation et la conciliation entre famille et profession. Je vous invite à participer à cette discussion.

# Message de Monsieur Jean-François Steiert Conseiller national

## Révision de la loi sur l'assurance-maladie «Soins intégrés»

Le principe du travail en réseau est en soi une bonne chose. Il permet de diminuer le nombre d'erreurs médicales, réduit les doublons dans les analyses et les diagnostics et permet au médecin un plus grand choix thérapeutique.

Une majorité parlementaire vise à augmenter la participation financière des patients. Les personnes qui renonceraient à entrer dans un réseau (aussi pour des raisons géographiques ou de suivi) verraient leur participation augmenter à 20% avec un maximum de 1'400 francs, ce qui peut amener une charge supplémentaire de 1'400 francs par an pour un couple souffrant de maladies chroniques. Une coalition de patients a décidé de lancer un référendum si le projet augmente massivement la charge financière des patients, comme prévu à ce jour.

## Limitation financière de la prise en charge des traitements

Un récent arrêt du TF fixe à 100'000 francs le montant maximal à prendre en charge par l'assurance-maladie obligatoire pour prolonger la vie d'une année. L'association faîtière des assureurs s'est empressée d'écrire à ses membres pour leur demander de ne plus payer de traitement au-delà d'un tel montant. Si une telle proposition devient la règle, cela signifiera que pour certains traitements considérés comme efficaces mais coûteux (maladies rares ou cancer), des patients -et notamment des patients âgés- pourraient être exclus de certains traitements s'ils ne trouvent pas les moyens de payer eux-mêmes le traitement. On ne peut pas tout payer, notamment les innovations

pharmaceutiques qui n'amènent pas toujours les progrès promis - mais ce n'est pas aux assureurs de décider de la survie des patients.

Pour trouver les bonnes solutions, le système de santé a besoin de compétences indépendantes et neutres - notamment pour juger de l'efficacité de nouveaux traitements- comme le prévoit par exemple le projet d'initiative populaire pour une caisse publique qui a été lancée au début de ce printemps.

## Financement de l'AVS

Tous les dix ans, les prophètes autoproclamés clament la mort de l'AVS si l'âge de la retraite n'augmente pas massivement. Or l'AVS se porte toujours bien, et le compte de l'AVS a même présenté des chiffres noirs au cours des dernières années. Une récente étude commandée par le Conseil fédéral montre que d'ici 2020 il n'y aura aucun problème, ce qui montre qu'il n'y a aucune raison de vouloir rapidement augmenter l'âge légal du départ à la retraite pour toutes et pour tous, comme le demandent certains responsables politiques proches de l'aile économique dure du Parlement. L'état des finances de l'AVS dépend certes du nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite, mais aussi du nombre de personnes cotisantes, du taux d'emploi (notamment des femmes), de l'immigration (qui augmente les cotisations à l'AVS) ou encore du niveau salarial. C'est ce qui explique pourquoi nous avons moins de personnes actives par personne retraitée qu'il y a vingt ou trente ans, sans que cela n'ébranle la santé financière actuelle de l'AVS.

En revanche, l'espérance de vie varie fortement en fonction des métiers et des conditions sociales:

dans certaines professions manuelles, seule une petite minorité de salariés atteint l'âge de la retraite en restant salarié jusqu'au bout; dans d'autres professions, de nombreuses personnes souhaiteraient réduire progressivement leur emploi, quitte à prolonger à temps partiel après l'âge de la retraite actuel. Pour répondre à ces attentes et aux inégalités présentes, la solution de l'avenir passera par un âge de la retraite flexible, où chacune et chacun pourra toucher une rente AVS complète après un nombre fixe d'années de cotisation (ou de prise en charge d'enfants ou de proches), sans doute après environ 41 ans si l'on s'en tient aux chiffres actuels.

## IMPRESSUM

### Editeur du journal «HORIZON»:

Fédération fribourgeoise des retraités  
Freiburgische Rentnervereinigung  
Case postale 123 - 1709 Fribourg

### Rédaction et coordination:

Michel Studer, responsable  
20, rue de la Carrière  
1700 Fribourg  
Tél. 026 422 26 22 - 079 415 82 12  
[michel-studer@bluewin.ch](mailto:michel-studer@bluewin.ch)

### Commission du journal:

Michel Studer, président  
Rudolf Ebnetter, membre  
Scattolin Ornella, secrétaire

### Publicité:

Anne-Marie Peiry-Modoux  
Chemin de Bonlieu 18  
1700 Fribourg  
026 466 35 30

**Tirage:** 4700 exemplaires

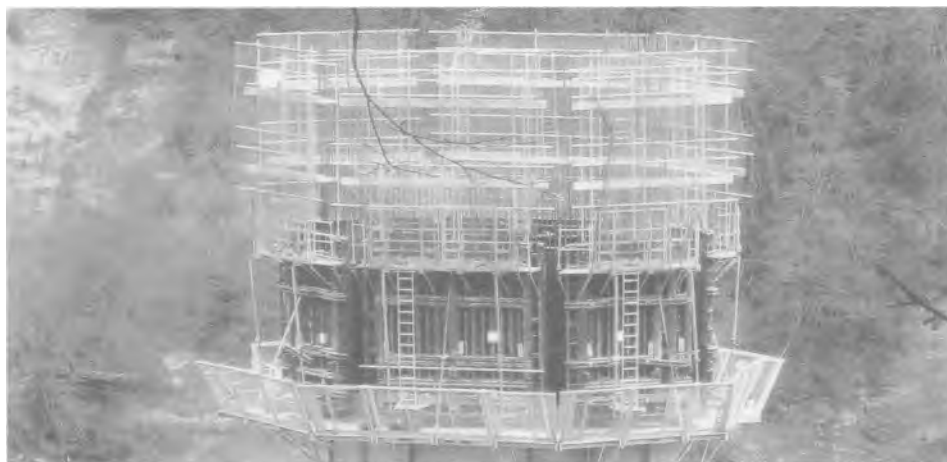
### Impression:

Imprimerie MTL SA  
1752 Villars-sur-Glâne

# Visite de chantier

Je ne peux que vous conseiller d'aller visiter cet imposant chantier qui va modifier le paysage du nord de notre capitale. Une guide aussi compétente que sympathique, ancienne collaboratrice de la TV, nous a conduits dans les points les plus spectaculaires de cette imposante

oeuvre en construction. Nous avons fait la connaissance d'un nouveau pilier fort différent des trois qui nous sont familiers. D'une longueur de 851 m, ce pont dont la mise en service est prévue pour 2014 va avaler 16'000 m<sup>3</sup> de béton et rendre 44'000 m<sup>3</sup> de débris à éliminer. La visite coûte 15



francs et dure environ 90 minutes. Corinne Rebetez se fera un plaisir de vous guider. Elle mettra des bottes de chantier et son savoir à votre disposition.

Pour vous inscrire vous composez le 026 305 36 07

Michel Studer



# ELECTIONS FÉDÉRALES 2011

L'année 2011 nous donne l'occasion et le devoir d'élire nos représentants aux différents niveaux politiques. De la commune à la Confédération, tous les échelons décisionnels seront touchés et ainsi toutes les personnes disposant du droit de vote et d'élection.

Je ne veux pas laisser passer cette échéance sans vous donner, membres de notre Fédération, l'occasion de vous informer, de vous renseigner.

Car il ne faut pas que, le moment venu, vous vous disiez que « De toutes façons ils/elles font ce qu'ils/qu'elles veulent à Berne » et que «... je n'ai aucune idée de ce que les partis pensent de la politique de l'âge ».

Cette occasion, nous vous la donnons. Venez à Neyruz assister à la séance d'information que nous organisons. Tous les partis seront invités à désigner une personne à la Table Ronde et à envoyer leurs candidat-es dans

la salle pour que nous puissions leur faire part de nos préoccupations ou leur poser des questions. Je compte sur vous pour que notre participation soit représentative. Nous sommes le nombre, nous devons avoir la force.

Michel Studer

# WAHLEN IN DIE EIDG. RÄTE 2011

Im Wahljahr 2011 haben wir die Möglichkeit und die Pflicht, unsere Vertreter in den verschiedenen politischen Stufen zu wählen. Von der Gemeinde bis zur Eidgenossenschaft werden alle Entscheidungsträger betroffen, alle werden gewählt, wir alle sollen wählen.

Ich will diese Gelegenheit nicht sang- und klanglos vorbeiziehen lassen, ich will Ihnen, liebe Mitglieder unserer Vereinigung Ge-

legenheit geben, sich informieren zu lassen. Es darf nicht sein, dass Sie sagen „wozu wählen gehen, die machen sowieso was sie wollen" und „ich habe keine Ahnung, was die Politiker über uns alte Semester, denken".

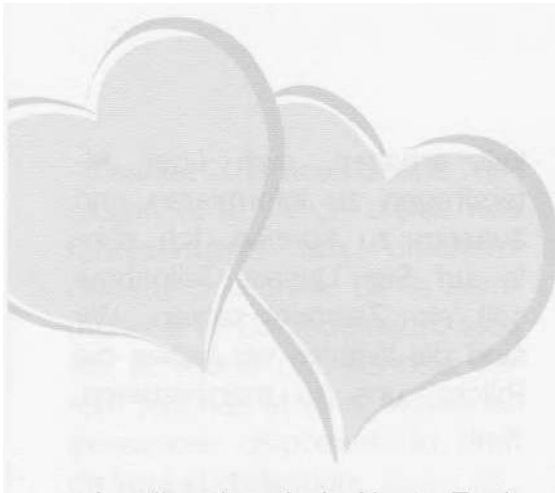
Kommen Sie in grosser Zahl nach Düdingen, füllen Sie den Saal des Buffets. Wir laden alle Parteien ein.

Sie, liebe Rentnerinnen und Rentner, sollen die Möglich-

keit erhalten, sich über Altersfragen zu informieren und äussern zu können. Ich zähle auf Sie. Unsere Teilnahme soll ein Zeichen setzen. Wir sind die Wähler, wir haben die Pflicht, uns zu manifestieren.

Michel Studer

# Coup de foudre en EMS



La direction de la Haute Ecole de Travail Social HETS invite au vernissage de l'exposition de photographies de Nathalie Tille consacrée à un sujet délicat, dont on parle en catimini, qui déclenche plaisanteries graveleuses et émotions sincères. Il s'agit d'une magnifique occasion de découvrir les institutions d'une manière différente, de les voir sous un aspect plus humain,

de nous rendre conscients que la vie y continue avec son cortège de sentiments, de rencontres, et, presque inévitablement, de coups de foudre.

Après « La petite chambre », les coups de foudre. Le cinéma s'intéresse beaucoup à nous et c'est bien ainsi. Nous ne sommes pas un monde à part autour duquel on fait un détour et que l'on ignore, sachant qu'un jour ou l'autre, il faudra bien y aller.

L'exposition de Fribourg aura lieu du mardi 15 novembre au jeudi 8 décembre au Home médicalisé de la Sarine à Villars-sur-Glâne. Deux après-midi « Ateliers » seront réservés aux professionnels, aux familles, aux

écoles et aux personnes âgées intéressées, ceci en la présence du photographe et de la réalisatrice de même qu'avec l'équipe d'animation du home et des résidents, sur le sujet de l'amour et de l'intimité en EMS.

**Ces ateliers gratuits pour les aînés auront lieu**

**le jeudi 17 novembre et le vendredi 25 novembre**  
de 14 h 00 à 16 h 30

S'inscrire à la réception :

**026 422 51 11**



# Hommage rendu à René Decrème

Lors de ses obsèques le 5 juillet 2011



Chère Marie,  
chère famille

René a dirigé notre section du Lac français de 2001 à 2007, six ans de travail intensif et permanent. Il se donna et donna beaucoup à cette tâche à laquelle il était bien préparé. Le domaine social l'avait toujours fasciné, avec l'être humain au centre des préoccupations, en particulier l'être âgé et fragilisé, l'accidenté de la vie qui mérite toute notre attention, notre affection et notre dévouement. Il fut un président attentif, exigeant beaucoup de lui et des autres, sachant aussi dire merci. Je me souviens qu'après la parution du premier numéro de notre journal HORIZON sous ma responsabilité, il m'avait appelé pour me dire qu'il avait appris telle et telle chose, qu'il s'en réjouissait et m'en remerciait.

Je me rappelle ses ou mes séances de comité lors desquelles il faisait preuve d'une excellente connaissance des dossiers, que ce soit au niveau de son district, du canton ou de tout le pays dans le cadre de la fédération suisse. Et lors du verre de l'amitié qui, souvent, mettait un point final à nos réunions, il cultivait la sympathie comme une plante précieuse et délicate dont il fallait avoir grand soin.

Après le passage du témoin à Martial Pittet, René se mit à réfléchir à la prochaine étape. Le home ou un nouvel appartement furent des sujets de réflexion qui lui prirent du temps. Il opta pour le déménagement, les circonstances lui ayant apporté la solution sur un plateau. La construction d'un nouvel immeuble au centre de Courtepin lui permit de faire le grand saut, de quitter son chalet pour un logis apportant tout le confort moderne sans être situé trop loin de son quartier, près de l'EMS dont il pouvait, s'il le voulait, profiter des services. Solution

idéale que nous préconisons depuis longtemps.

Le déménagement l'a beaucoup préoccupé et occupé. Il a fallu se séparer d'un tas de choses, d'objets, de livres et de souvenirs. Ce déchirement, car c'en est un, amène de la fatigue morale et physique. Mais comme je l'expliquais à René, il ouvre aussi la porte à une nouvelle tranche de vie, le verre restant à moitié plein.

René aurait eu droit à un quatrième âge rempli de tranquillité, d'amour et de sagesse. Le Destin ne l'a pas voulu ainsi, la maladie l'a emporté trop vite et trop tôt.

Je regrette infiniment de ne pas avoir eu plus de contacts avec lui ces derniers mois.

J'imagine qu'il aurait aimé se réfugier à Ovronnaz pour lire et réfléchir, admirer le beau paysage valaisan. J'imagine aussi les enrichissantes heures que nous aurions passées lors des invitations privées, moments qui permirent à Anne-Marie et à moi de connaître Marie, Marie qui porte le même prénom que ma mère, alors que mon fils a reçu celui de René.

Aujourd'hui il faut prendre congé d'un ami. Notre fédération lui exprime toute sa reconnaissance pour le travail accompli, l'amitié reçue et la richesse des échanges. René, ton souvenir restera gravé dans nos mémoires.

C'est à Toi, chère Marie, que je m'adresse maintenant, pour te dire combien nous sommes avec Toi en ces moments pénibles entre tous. Il me tient à coeur de t'exprimer mon admiration pour ton courage et pour le soutien que tu as apporté à René. Notre affection aimerait pouvoir atténuer ton chagrin.

Adieu René  
Salut l'ami  
Fais bon voyage

Michel Studer

**6** *mon vieux camarade  
Mon copain, mon ami  
Parmi les terres froides  
Je te parle la nuit  
Mais ton pesant silence  
Est un mal si cruel  
Que j'entends ta présence  
Parfois, au fond du Ciel*

## Le mot de Pro Senectute Fribourg: Plutôt jardinier que pyromane!

*Charges, coûts, problèmes:* ces mots servent souvent à qualifier ce que vont connaître de manière accrue nos sociétés occidentales, soit le vieillissement de la population. Poussée à l'extrême, cette vision pourrait engendrer le postulat: «dès 60 ans, bon pour le vieux fer...». Certains politiciens et services publics ou privés endossent parfois l'habit du pyromane en dressant les jeunes générations contre les plus âgés. Une compagnie d'assurances titrait il y a quelques mois en première page de sa brochure d'information: «*Financement de la santé: déséquilibre croissant entre les générations*», illustré par une photo où le plateau gauche de la balance (occupé par sept personnes âgées) pesait fort lourd face au plateau droit (occupé par trois jeunes).



Si aucun fait et chiffre ne doit être tabou et privé de débat, je privilégie l'habit du jardinier à celui du pyromane. Telle est aussi l'action de Pro Senectute Fribourg. Voici trois axes parmi tant d'autres poursuivis par notre Institution, destinés à anticiper et à concrétiser ce que le projet Senior+ devrait inciter ou favoriser à partir de 2014 par l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur la personne âgée.

Fort de l'évaluation du projet-pilote conduit avec la direction des écoles de Morat et l'association *Région Lac de Morat*, j'approcherai à l'automne la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot afin d'intéresser sa direction à l'extension à l'ensemble du canton des «*générations dans les salles de classe*». A une époque où le contact de certains enfants avec leurs grands-parents est plus difficile voire physiquement impossible (immigration), l'apport ponctuel et organisé des plus sages (quoique....) dans les salles de classe ne peut être que bénéfique à la compréhension mutuelle entre les géné-

rations. Au niveau de l'habitat, je suis sensible aux idées novatrices à succès développées par certains de mes collègues alémaniques. Notamment à Lucerne et à Zürich, où le projet «*Habiter pour aider*» permet à un étudiant d'habiter chez une personne âgée. L'échange? Une heure d'aide par mois par m<sup>2</sup> habité. Cette formule rendrait service à cette dame de 82 ans, quasi-prisonnière dans son appartement de Pérolles, du seul fait de l'absence d'ascenseur et des quatre marches d'escalier devant l'entrée... Si les communes alémaniques du canton semblent enclines à planifier leur politique communale en matière de personnes âgées (Bösingen, Düringen, Morat), seuls des bruissements sont perceptibles dans les communes francophones (postulat de deux conseillers généraux de la commune de Fribourg). Pro Senectute s'engage de manière active, à témoin son implication auprès de la commune de Düringen pour la mise en place des mesures pratiques (coordination des offres de services bénévoles).

Le renforcement des mesures favorisant le maintien à domicile était, est et restera notre objectif institutionnel prioritaire en totales harmonie et collaboration avec votre Fédération.

Jean-Marc Groppo,  
directeur

## Das Wort von Pro Senectute Freiburg: **Lieber Gärtner als Brandstifter!**

*Soziallasten, Kosten, Probleme:* mit diesen Worten wird häufig das bezeichnet, was unsere westlichen Gesellschaften in Zukunft noch verstärkt erfahren werden, nämlich die Überalterung der Bevölkerung. Auf die Spitze getrieben, könnte man zu dem Postulat gelangen: *"ab 60 gut fürs Alteisen..."*. Manche Politiker wie auch öffentliche oder private Stellen nehmen bisweilen die Haltung des Brandstifters ein und wiegeln die jungen Generationen gegen die älteren auf. Eine Versicherungsgesellschaft brachte vor ein paar Monaten auf der ersten Seite ihrer Informationsbroschüre gross den Titel: *„Finanzierung des Gesundheitswesens: zunehmendes Ungleichgewicht zwischen den Generationen“*, illustriert durch die Aufnahme einer Waage, deren linke Schale (mit sieben betagten Personen) viel zu *schwer* gegenüber der rechten (mit drei jungen Leuten) wog.



Verständnis zwischen den Generationen nur nutzen. Was das Wohnwesen anbelangt, bin ich sehr von den erfolgreich von einigen meiner deutschschweizerischen Kollegen entwickelten neuen Ideen angetan. Namentlich in Luzern und in Zürich, wo das Projekt *„Wohnen für Hilfe“* es einem Studenten erlaubt, bei einer betagten Person zu wohnen. Wie sieht das in der Praxis aus? Eine Stunde Hilfe monatlich pro bewohnten m<sup>2</sup>. Diese Formel wäre etwas für jene alte Dame von 82 Jahren, die fast als Gefangene in ihrer eigenen Wohnung in Pérolles lebt, bloss weil es dort keinen Lift und vier Stufen vor dem Eingang gibt... Auch wenn die deutschschweizerischen Gemeinden des Kantons (insb. Bösing, Düdingen, Murten) geneigt zu sein scheinen, ihre Politik in Sachen ältere Menschen zu planen, so hört man in den französischsprachigen Gemeinden nur ein leises Papierrascheln (Postulat zweier Generalräte der Gemeinde Freiburg). Pro Senectute engagiert sich aktiv, wie ihr Mitwirken in der Gemeinde Düdingen zur Ergreifung praktischer Massnahmen (Koordination der freiwilligen Hilfsangebote) zeigt.

Selbst wenn kein Faktum und keine Zahl tabu sein dürfen, sehe ich mich dennoch lieber als Gärtner denn als Brandstifter. Dem entspricht auch die Aktion von Pro Senectute Freiburg. Hier drei der vielen von unserer Institution verfolgten Achsen, die das vorwegnehmen und umsetzen sollen, was das Projekt Senior+ ab 2014 durch das Inkrafttreten des kantonalen Gesetzes für ältere Menschen anregen oder begünstigen dürfte.

Aufgrund der Bewertung des Pilotprojekts, welches die Schuldirektion der Region Murten gemeinsam mit dem *Verein Standortentwicklung Region Murtensee* durchführt, werde ich mich im Herbst an Frau Staatsrätin Isabelle Chassot wenden, um das Interesse ihrer Direktion für eine Ausweitung von *„Senioren im Klassenzimmer“* zu wecken. In einer Zeit, wo der Kontakt mancher Kinder mit ihren Grosseltern sehr viel schwieriger oder physisch gar unmöglich ist (Einwanderer), kann der punktuelle, organisierte Beitrag der Vernünftigeren (sollte man meinen...) in den Schulklassen dem gegenseitigen

Die Ausweitung der Massnahmen zum Verbleib im eigenen Heim ist und bleibt die Priorität unserer Institution in völliger Harmonie und Zusammenarbeit mit Ihrer Vereinigung.

Jean-Marc Groppo,  
Geschäftsleiter